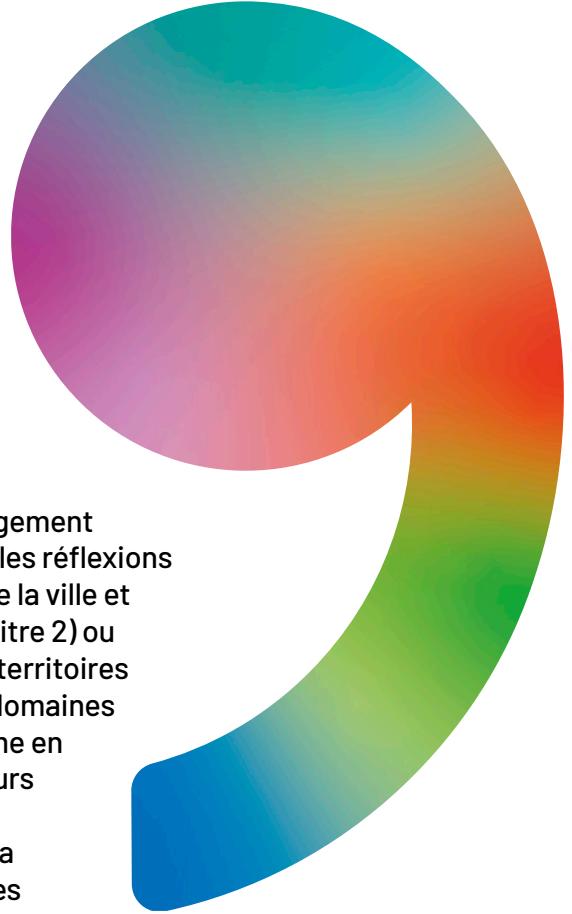


Programme de travail partenarial 2024



CHAPITRE 1 Aménager les territoires, organiser les espaces, optimiser le foncier	p.4
CHAPITRE 2 Accompagner la fabrique de la ville	p.6
CHAPITRE 3 Accélérer la transition écologique	p.8
CHAPITRE 4 Renforcer les solidarités sociales et territoriales	p.10
CHAPITRE 5 Développer les intelligences territoriales	p.11

Élaboré conjointement par l'équipe et les partenaires de l'agence, le programme de travail partenarial pour l'année 2024 répond directement à des enjeux majeurs de transformation des territoires. Il se décline en cinq chapitres qui seront les grandes lignes directrices de l'action à mener par les 57 collaborateurs de l'agence pour l'année à venir. Ce programme annuel s'inscrit en cohérence avec les axes stratégiques du nouveau projet d'agence (2023-2029), approuvé par les instances de l'a-urba en 2023.



Le programme de travail 2024 comprend des sujets qui mobilisent fortement l'équipe depuis plusieurs années, comme les démarches d'aménagement dans un contexte de rareté du foncier (chapitre 1), les réflexions sur la transformation des processus de fabrique de la ville et la mise en lien des acteurs de cette fabrique (chapitre 2) ou encore l'observation des grandes trajectoires des territoires (chapitre 5). L'action de l'a-urba en 2024 dans les domaines de la transition écologique (chapitre 3) sera, comme en 2023, largement développée et déclinée en plusieurs volets liés à l'enjeu du réchauffement climatique : le déploiement des démarches de végétalisation, la place de l'eau dans les territoires, la valorisation des grands objets constitutifs des paysages (notamment les fleuves), le développement des mobilités décarbonées. Par ailleurs, le programme de l'a-urba pour l'année 2024 creuse l'axe de travail sur la question des solidarités, qu'elles soient sociales ou territoriales. Enfin, ce programme intègre ou renforce plusieurs nouvelles thématiques de réflexion : d'une part celle de la santé (qu'il s'agisse d'urbanisme favorable à la santé mais aussi d'offre de soins dans les territoires), celle de la compréhension et de la prise en compte des usages dans les projets urbains et territoriaux, ainsi qu'une exploration des déterminants de la qualité de vie. Enfin, il fait place aux réflexions prospectives afin de décrypter les tendances lourdes comme les signaux faibles, et d'adapter les politiques publiques de demain.

Dans chacun de ces domaines, l'agence d'urbanisme s'efforce d'apporter des éclairages partagés et des éléments d'aide à la décision pour guider l'action publique locale et régionale. Son action est nécessairement partenariale, pluridisciplinaire et multi-échelle. La nouvelle organisation de l'agence issue du projet d'agence permettra de mobiliser les expertises de chacune des équipes pour réaliser ces missions.

En complément de la production d'études, l'a-urba portera, en 2024, une attention particulière à la mise en place de nouveaux espaces d'échanges et de dialogue pour penser collectivement, avec ses partenaires, les trajectoires des territoires. Enfin, l'équipe de l'a-urba continuera, dans le sens de la dynamique enclenchée, de s'attacher à diversifier les modes de valorisation de ses travaux afin de s'assurer de leur meilleure appropriation possible par ses interlocuteurs partenaires, élus comme techniciens, et de contribuer au débat public.

CHAPITRE 1

Aménager les territoires, organiser les espaces, optimiser le foncier

L'appui aux acteurs publics dans leurs démarches de planification est une des missions fondamentales de l'a-urba. Ces dernières visent à accompagner les partenaires de l'agence pour élaborer, modifier ou assurer le suivi de la mise en œuvre de procédures et dispositifs définis dans un cadre réglementaire, et ce à différentes échelles.

L'appui aux acteurs publics dans leurs démarches de planification

Contribution à la modification du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise. L'agence poursuivra l'accompagnement du Sysdau dans ses travaux permettant la modification vers un SCoT bioclimatique : notamment, elle alimentera les réflexions sur la géographie prioritaire et contribuera à l'animation de temps d'échanges et de travail avec les acteurs locaux.

PLUi de Bordeaux Métropole. Il s'agira de proposer des éléments d'éclairage autour des enjeux du territoire métropolitain, en particulier en lien avec le changement climatique, en accompagnement ou en anticipation des processus de modification ou de révision. L'agence s'attachera ainsi à partager ses travaux sur les questions de qualité urbaine et de densité, et pourra mener une analyse des chartes d'urbanisme et de paysage locales en lien avec le document de planification.

Par ailleurs, en collaboration avec l'audap (agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées), l'a-urba continuera d'**accompagner la mise en œuvre du Sraddet**, par des actions de sensibilisation des acteurs de la planification, d'animation partenariale et de production d'outils pédagogiques et techniques - notamment sur le volet foncier - au service des territoires et en lien avec le développement de l'ingénierie territoriale.

Les enjeux du foncier : sobriété, désartificialisation, destination des sols

Dans un contexte de rareté du foncier, la sobriété foncière et l'objectif du Zéro Artificialisa-tion Nette (ZAN) sont identifiés comme une préoccupation partagée et prioritaire pour l'ensemble des partenaires de l'agence. Les missions présentées ci-après sont bien entendu en lien étroit avec les démarches de planification évoquées précédemment. En 2023 l'agence a beaucoup investi dans la définition de méthodes de mesure, de suivi et de projection de la consommation foncière. En 2024, tout en poursuivant ce travail sur le volet quantitatif, elle s'emploiera à aller « au-delà du chiffre » pour accompagner, à différentes échelles, les réflexions de ses partenaires sur les questions du « comment ? » (faire autrement) et du « où ? » (faire projet).

Ainsi, sur les **questions foncières**, l'a-urba pourra développer en 2024, trois types de missions partenariales :

- Capitaliser et enrichir les connaissances : retours d'expériences, référencements, repérage et partage de modes de faire innovants.
- Animer des temps d'échanges et organiser des événements.
- Contribuer aux dispositifs de travail et aux stratégies de ses partenaires, en particulier dans l'identification de sites prioritaires d'aménagement de demain.

En outre, l'agence a inscrit à son programme de travail 2024 une mission dédiée aux **zones d'activités économiques (ZAE)** qui concentrent des enjeux de végétalisation et de rafraîchissement, d'optimisation du foncier, voire de mixité fonctionnelle : la question de leur transformation sera abordée à partir d'un travail de typologie de ces zones d'activités économiques et d'études de sites, en lien avec les acteurs locaux.

RER métropolitain et girondin. L'agence accompagne depuis plusieurs années ses partenaires sur ce projet qui, au-delà d'un sujet de transport public, réinterroge les enjeux d'aménagement du territoire girondin. Pour 2024, il s'agit, d'une part, de capitaliser et de mettre en débat avec

les partenaires les études réalisées par l'agence et, d'autre part, de creuser plus spécifiquement le sujet des nouvelles gares, métropolitaines ou extra-métropolitaines, pour étudier leur opportunité et leur insertion dans le contexte urbain.

Enfin, l'agence souhaite poursuivre en 2024 ses travaux [à l'échelle des PNR](#) (parcs naturels régionaux), en particulier ceux du Médoc et des Landes de Gascogne.

CHAPITRE 2

Accompagner la fabrique de la ville

Ce chapitre regroupe des missions qui concernent la fabrique de la ville, et plus largement des territoires dans leur diversité d'échelles et d'identités, tant dans la dimension bâtie que dans celle de l'organisation des flux avec une articulation évidente entre urbanisme et mobilité. L'agence propose des travaux qui permettent également d'éclairer les nouveaux modes de faire et les nouveaux modèles urbains.

Faire projet autour des grandes voies urbaines

Accompagnement et suivi du projet « Inventons les boulevards du XXI^e siècle ». L'a-urba a réalisé, depuis 2015, plusieurs études sur les boulevards afin d'éclairer le débat et la décision publics. Elle a accompagné en 2023 Bordeaux Métropole et les acteurs publics partenaires dans la mise en œuvre opérationnelle de la transformation de ce territoire, en particulier à travers l'élaboration d'un plan de références. En 2024, l'intervention de l'agence portera sur la réalisation d'un cahier des contributions partenariales pour recueillir et croiser les expressions et les visions des parties prenantes de ce projet. L'a-urba continuera également d'accompagner la mise en place d'indicateurs de suivi des boulevards.

Les voies radiales et les portes métropolitaines. L'objectif des études sur les grandes voies urbaines est de tendre vers des voies plus fluides et réversibles, un meilleur traitement paysager, une densification de l'urbanisation là où l'offre en transports collectifs est performante, et des formes urbaines de meilleure qualité. Dans la lignée des études sur l'avenue René Cassin et sur la route de Toulouse, une nouvelle réflexion portera en 2024 sur les potentialités de l'axe du Bus Express Saint-Aubin-de-Médoc - Bordeaux. L'ensemble de ces études pourra permettre de dégager des grands principes sur ces voies.

Par ailleurs, l'agence contribuera cette année à une réflexion sur la porte d'entrée métropolitaine de Bordeaux-Lac-Aliénor d'Aquitaine.

Fabriquer la ville autrement

Des espaces publics à vivre. L'a-urba a développé une expertise reconnue sur la thématique des espaces publics dans un objectif de qualité pour tous. L'intégration des enjeux du réchauffement climatique, la nécessité de concilier les différentes interventions publiques sur des espaces contraints, comme les attentes fortes des usagers convoquent le besoin de définir de nouveaux modes de faire pour des espaces publics à vivre. En 2024, l'a-urba réalisera un travail sur les identités et les singularités des espaces publics (en particulier paysagères) de la métropole bordelaise, et proposera une réflexion sur la relation entre espaces publics et espaces privés en particulier les rez-de-ville.

L'agence pourra développer ses missions en lien avec l'approche « ville sensible » qu'elle a développée et expérimentée.

La ville recyclable. L'a-urba a produit des premiers éléments de réflexion sur la question de la ville recyclable qu'elle a mis en débat dans le cadre d'un événement qui a réuni, en 2023, de nombreux partenaires et acteurs de la fabrique urbaine. L'année 2024 sera l'occasion de poursuivre ces travaux et de creuser un nouvel axe de réflexion portant sur la ville intensifiée c'est-à-dire la prise en compte des usages selon les espaces et les temps de la ville et aussi les capacités d'occupations transitoires pour animer le « déjà-là ».

Par ailleurs, l'agence a développé des méthodes, et notamment des outils d'enquêtes, afin de mieux connaître et comprendre **comment les habitants et les usagers vivent dans les quartiers**. L'année 2024 sera l'occasion de renouveler ces travaux sur des quartiers ou des opérations urbaines plutôt récentes, en lien avec le sujet de la qualité de vie et du bien-être.

En outre, l'a-urba pourra mener une réflexion sur l'acceptabilité des nouveaux logements, au regard des enjeux du foncier et des usages ou pratiques des habitants.

Enfin, l'agence animera **un collectif d'acteurs de la fabrique urbaine** (collectivités, aménageurs, opérateurs du logement, acteurs privés, ...) pour une mise en commun

de réflexions et de questionnements, un partage de retours d'expériences sur les projets, afin de transformer les modes d'aménagement des villes et des territoires.

Les territoires de projet

L'agence a une tradition de travail à plusieurs échelles, de celle des grands territoires et de leurs interrelations à celle de l'infra-communal. Cette plus petite échelle permet de répondre à des enjeux d'aménagement à plus court terme et d'engager des démarches innovantes de projets urbains. Les travaux menés avec les communes s'appuient sur les contenus du programme de travail partenarial qu'ils viennent, en retour, enrichir via une montée en généralité.

Plusieurs communes de Bordeaux Métropole sollicitent l'accompagnement de l'a-urba sur des sujets relatifs aux espaces naturels et à la végétalisation, de réaménagement de centralités, d'évolution d'un quartier, d'écomobilité scolaire, entre autres. Ces mobilisations de l'a-urba arrivent généralement au fil de l'année.

En outre, dans la poursuite de l'atelier annuel du club PUP (projet urbain et paysage) de la FNAU (fédération nationale des agences d'urbanisme) organisé par l'a-urba avec **GrandAngoulême** en 2023, l'agence approfondira les réflexions sur le quartier de L'Houmeau, quartier de l'image.

CHAPITRE 3

Accélérer la transition écologique

Face à l'urgence climatique et à la nécessité de mettre en œuvre des solutions d'adaptation au changement climatique et de réduction de l'empreinte carbone dans les villes et les territoires, le programme de travail de l'a-urba 2024 conforte et développe les missions et études sur ces thématiques.

Végétal, ville rafraîchissante, santé

Appui à l'opération métropolitaine « 1 million d'arbres ».

Appui à l'opération métropolitaine « 1 million d'arbres ». L'agence continuera à apporter son expertise à cette démarche. En 2024, le travail portera principalement sur deux volets : d'une part la contribution aux études sur les zones d'activités économiques (cf. supra) et, d'autre part, l'élaboration d'orientations stratégiques et programmatiques qui permettront le déploiement d'un système de parcs et de promenades plantées (« liaison organique ») de Bruges à Villenave d'Ornon/Bègles. Par ailleurs, les travaux de l'agence sur le sujet de la **métropole rafraîchie et rafraîchissante** seront poursuivis. Les analyses de la vulnérabilité des territoires qu'elle a produites pourraient aider à proposer des priorisations de sites d'intervention et à faire émerger des parcours de fraîcheur sur les communes de la métropole bordelaise.

L'eau dans la ville et dans les territoires. Cette ligne d'étude s'organisera en 2024 autour de trois principales thématiques : la préservation de la ressource en eau, la désimperméabilisation, la prise en compte et la valorisation de l'eau dans les projets d'aménagement. Une réflexion sur les solutions alternatives pour certains usages, permettant de préserver la ressource en eau potable, sera engagée.

Les fleuves. L'agence continuera de mobiliser des acteurs intervenant sur la Garonne afin d'engager des démarches partagées, en particulier autour de la question de la place du fleuve sur le territoire (perception, identité, fonctions). Par ailleurs, le travail qu'elle mènera sur la Charente aura pour objectif de contribuer à révéler les atouts des vallées sur le plan paysager ainsi que les aménités qu'elles proposent.

Santé en ville. L'agence a été précurseur sur le sujet d'urbanisme favorable à la santé et a pris toute sa place dans la démarche nationale ISadOra (Intégration de la santé dans les opérations d'aménagement) sur laquelle elle sensibilise ses partenaires depuis plusieurs années. Pour l'année 2024, elle poursuivra ses réflexions sur le ressourcement en milieu urbain : méthode d'évaluation du potentiel de ressourcement et pistes de recommandations pour l'aménagement de parcs urbains. Par ailleurs, l'a-urba souhaite développer des travaux portant sur l'offre et les besoins en matière de santé dans les territoires.

Enfin, l'agence pourrait engager des réflexions relatives à la territorialisation des limites planétaires.

Mobilités décarbonées

Car express. L'a-urba déployera en 2024 ses missions d'enquêtes auprès des usagers des nouvelles lignes de Car express en Gironde (Blaye puis Nord Bassin), comme elle l'a fait sur la ligne 407 (Créon), et mettra en commun les grands enseignements de ces différentes études. En outre, elle se penchera sur la question des **transports en commun entre l'ouest de la métropole et le littoral** girondin et les solutions envisageables pour répondre aux besoins croissants en particulier à la belle saison.

Par ailleurs, l'agence, en raison de sa grande expertise sur le sujet des mobilités et de ses modes de travail multi-partenariaux, a été sollicitée pour contribuer activement au **Comité des mobilités** mis en place par le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine.

Vers des territoires plus marchables. Dans le cadre de la déclinaison territoriale du plan marche métropolitain, l'agence poursuivra son appui technique à l'expérimentation et à la mise en œuvre d'actions en faveur de l'écomobilité scolaire dans les communes de Bordeaux Métropole. Elle pourra également accompagner la mise en place de la démarche « code de la rue ».

Par ailleurs, l'a-urba mènera des réflexions autour de la **prospective de la mobilité** qui visent à dégager des enjeux et des leviers de la décarbonation des mobilités en Gironde.

Enfin, l'agence poursuivra son investissement, aux côtés d'universitaires bordelais, dans le programme national de recherche-action « **POPSU transitions** » (plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines) dont l'objet est de documenter, mesurer et accompagner les politiques territoriales de transitions.

CHAPITRE 4

Renforcer les solidarités sociales et territoriales

Ce chapitre permet de regrouper et d'articuler les demandes et propositions relatives aux solidarités. Deux entrées complémentaires le composent : une entrée par politiques publiques en direction des publics les plus démunis, une entrée par territoires dans laquelle la question des solidarités rejoint celles du dialogue et des coopérations territoriales.

Précarité, logement social, politique de la ville

Métropole inclusive. Alors qu'une nouvelle cartographie des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) vient d'entrer en vigueur, l'agence continuera d'approfondir les éléments de connaissance de ces quartiers et de suivre leurs évolutions.

D'autre part, l'a-urba réalisera la mise à jour des éléments **d'observation des copropriétés** de la métropole bordelaise afin d'identifier les plus fragiles.

Par ailleurs, l'agence poursuivra l'étude portant sur l'élaboration d'une **stratégie foncière en faveur du logement social en Nouvelle-Aquitaine**, sur laquelle elle est mobilisée à l'échelle girondine.

En outre, l'agence partagera les résultats du travail de recherche mené sur **les parcours résidentiels dans la métropole bordelaise et en Gironde** afin de faire émerger, de façon collective, des pistes de déblocage de ces parcours, conciliaires avec les enjeux environnementaux et sociaux. Par ailleurs, l'agence souhaite approfondir en 2024 ses réflexions portant sur **les équipements de la vie quotidienne**.

Enfin, l'a-urba, en tant que membre du comité scientifique, accompagnera sur le plan méthodologique, pour la deuxième année consécutive, la **Nuit de la solidarité de Bordeaux** et pourra participer aux réflexions relatives aux solutions d'hébergement innovantes. Par ailleurs, l'agence poursuivra la valorisation de l'outil interactif qu'elle a élaboré permettant de dresser **un panorama des acteurs de la solidarité en Gironde**.

Solidarités territoriales

L'agence poursuivra son travail sur la connaissance des dynamiques économiques des territoires voisins de la métropole bordelaise afin d'identifier, de façon partagée, des leviers pour intensifier les **coopérations territoriales** dans ce domaine.

Par ailleurs, la mission « **appui aux territoires girondins** » sera prolongée : elle permet d'apporter une ingénierie territoriale ciblée pour activer des territoires et les accompagner dans leurs projets. Depuis 2022, l'agence est partie prenante du programme « **Petites villes de demain** » (PVD) ; elle poursuivra, en 2024, l'animation du réseau des chefs de projets girondins autour de temps de travail communs. Par ailleurs, l'a-urba intervient aux côtés de **La Cali** (communauté d'agglomération du Libournais) pour apporter aux **petites communes** une ingénierie territoriale sur leur projet de territoire.

CHAPITRE 5

Développer les intelligences territoriales

Les observatoires

Activités pérennes de l'agence, les observatoires permettent de collecter et de produire de la donnée pour la transformer en information fiable et partagée avec les acteurs du territoire.

Les différents observatoires animés par l'agence ont pour point commun de suivre, dans la durée, des chiffres clés et des tableaux de bord. Ils réalisent également des zooms thématiques ou des enquêtes sur des sujets choisis avec les partenaires. Par ailleurs, ces observatoires organisent des rencontres permettant de mettre en partage leur travail et de susciter un débat autour des enseignements d'une étude ou d'une enquête.

L'agence produit annuellement une enquête loyers sur l'agglomération bordelaise. Agréée depuis janvier 2021 en tant qu'**observatoire local des loyers**, l'a-urba, continuera en 2024 à mener un important travail de collecte et d'analyse de données afin de répondre aux exigences de cet agrément et permettre la mise en œuvre du dispositif d'encadrement des loyers.

Pour ce qui concerne l'**observatoire des mobilités et des rythmes de vie**, l'agence continuera de se mobiliser fortement, en 2024, sur l'analyse des résultats de l'EMC2 (enquête mobilité certifiée Cerema) : après l'exploitation standard de ces données menée en 2023, l'a-urba réalisera des zooms thématiques et territoriaux, définis en concertation avec ses partenaires. Dans le cadre de cet observatoire, d'autres travaux sont aussi régulièrement réalisés : enquêtes, événements...

Observatoire de l'habitat et des modes de vie. Il s'agit dans le cadre de cet observatoire d'actualiser le tableau de bord annuel et de réaliser des études sur des thématiques choisies par l'agence et ses partenaires. Par ailleurs, l'agence animera, à la demande de ses partenaires, le réseau des observatoires locaux de l'habitat et du foncier dans le cadre du plan départemental de l'habitat (PDH).

Observatoire de la nature et de l'agriculture. L'année 2024 permettra d'enrichir les indicateurs du volet « nature » et de développer le volet « agriculture et alimentation », tout en élargissant le périmètre de cet observatoire.

Observatoire de l'activité économique et de l'emploi.

Cet observatoire permet de suivre plusieurs dynamiques économiques, en particulier autour de l'emploi, mais aussi de réaliser une analyse concernant le parc et le marché des locaux d'activités.

En outre, dans le cadre des **conférences partenariales de l'immobilier**, l'a-urba apportera son appui technique à l'observation et à l'analyse de l'activité de l'immobilier habitat et entreprise. Elle animera également des ateliers de travail entre professionnels et institutionnels.

L'élaboration et le suivi d'indicateurs

L'agence continuera de contribuer à la mise en place, l'analyse et la mise en débat d'une série d'indicateurs. Il s'agit, d'une part, d'**indicateurs de suivi des grandes opérations** de la métropole bordelaise : les trois opérations d'intérêt métropolitain (OIM) et l'opération d'intérêt national (OIN) afin d'analyser les trajectoires de ces territoires. Il s'agit, d'autre part, de construire des indicateurs nouveaux : l'agence a en effet engagé avec ses partenaires une réflexion collective autour d'indicateurs ayant pour objectif de définir et de **mesurer les déterminants de la qualité de vie/du bien-être sur les territoires**.

Socle commun : les ressources pour l'agence et ses partenaires

Le programme 2024 permettra de poursuivre les activités de connaissance du territoire avec les mises à jour de l'outil « Evol'urb@in » (base de données qui a pour objectif de suivre l'évolution de la construction sur la métropole bordelaise) et de l'enquête PC qui viennent alimenter un certain nombre d'études. La **veille technique, scientifique et juridique** sera également poursuivie.

De plus, l'a-urba dispose d'un important **fonds documentaire numérique** (bases de données, informations géolocalisées/SIG, photothèque, centre de documentation) enrichi année après année. Ce dernier sert à alimenter son travail quotidien et constitue une ressource

précieuse pour les partenaires (sous réserve des droits de communication qui peuvent y être associés). En matière de **collecte et d'analyse de la data**, l'agence souhaite renforcer son travail de collaboration et de mutualisation avec les fournisseurs de données, en particulier au sein des collectivités partenaires, mais aussi d'éditorialisation de la donnée qui permet une diffusion de chiffres clés et de leurs enseignements.

Communication, publications et mise en débat

Ces activités permettent de transmettre, **de partager et de valoriser le contenu des études et travaux** réalisés par l'a-urba. L'agence est animée d'une volonté de diffuser davantage encore ses productions en innovant dans ses modes de restitution et de communication et en les adaptant aux besoins des partenaires. Ainsi, en 2024, elle continuera notamment **d'organiser des événements** et des temps forts pour favoriser la mise en commun, les échanges autour de ses travaux et contribuer au débat public.

Enfin, la revue **CaMBo** (Cahiers de la métropole bordelaise), initiative unique dans l'univers des agences d'urbanisme, permet, d'une part, de défricher ou d'aborder autrement des sujets relatifs à la ville et aux territoires, et d'autre part, de participer à la diffusion élargie de la culture urbanistique. Le dossier du prochain numéro (parution en juin 2024) sera consacré au thème de la rue.

Programme de travail partenarial 2024



PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL

